



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 26 avril 2021
affiché ou publié le lundi 26 avril 2021
identifiant de télétransmission 073-200069110-20210415-lmc1H25186H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H25186H1

Extrait du registre des décisions

Bureau du 15 avril 2021

n° 067-21

Objet : *RS - Renouvellement du bail des bureaux du renseignement intérieur situés au 4 rue de l'Epine à Cognin*

- date de convocation le 09 avril 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi quinze avril dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis Chambéry, Parc des expositions, Hall D, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 35

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Michel Camoz - Alain Caraco - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Thierry Repentin
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Pierre Brun à Martin Noblecourt - de Maryse Fabre à Cécile Trahand

• conseillers excusés : 14

Jean-François Beccu - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Corinne Charles - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Sandra Ferrari - Marcel Ferrari - Christian Gogny - Max Joly - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Damien Regairaz - Alain Thieffinat

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 15 avril 2021

délibération n° 067-21

objet **RS - Renouvellement du bail des bureaux du renseignement intérieur situés au 4 rue de l'Epine à Cognin**

Franck Morat, vice-président chargé du renouvellement urbain et de la politique de la ville, rappelle que Grand Chambéry est compétent en matière de politique de la ville et notamment de sécurité et prévention de la délinquance.

Dans le cadre du bail initial signé en 2003 entre la Communauté d'agglomération et l'Etat puis de son renouvellement en 2012 avec échéance le 31 décembre 2020, l'Etat demande à Grand Chambéry le renouvellement du bail pour les locaux occupés par les services du renseignement intérieur, situés au 4 rue de l'Epine à Cognin au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne mairie, sur une parcelle cadastrée AE 293.

La désignation des locaux est la suivante :

- un ensemble de bureaux, sanitaires, vestiaires et dégagements d'une surface utile de 160 m² et d'une surface utile brute de 174,62 m²,
- un garage à vélos d'une superficie d'environ 31 m²,
- une aire bitumée de 200 m² environ comprenant un abri voiture de 30 m² environ.

Le bail est consenti pour une durée de neuf années. Il commence donc à courir à compter du 1^{er} janvier 2021 pour se terminer le 31 décembre 2029, sauf résiliation anticipée.

Le loyer annuel est de 10 571,60 € hors charges.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de politique de la ville,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 portant délégations de compétences du Conseil communautaire au Bureau pour les baux,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le renouvellement du bail, ci-joint, pour les locaux occupés par les services du renseignement intérieur situés 4 rue de l'Epine à Cognin,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer le bail et les pièces à intervenir,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 067-21

Objet de l'acte : RS - Renouvellement du bail des bureaux du renseignement intérieur situés au 4 rue de l'Epine à Cognin

Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine 3 - Locations 2 - Baux à donner

Date de l'acte : 15 avril 2021

Annexe(s) : annexe

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210415-lmc1H25186H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H25186H1

Date de transmission en Préfecture : 26 avril 2021

Date de réception en Préfecture : 26 avril 2021

Période d'affichage : du au